

Examen 11 : marchandises transportées (branche 7) socles de compétences connaissances de base	
1. Généralités - introduction à l'assurance transport	
1	Etre capable d'indiquer les composantes de l'assurance transport et comment elles se subdivisent en branche.
2	Démontrer l'intérêt assuré en assurance transport en fonction de l'assurance de marchandises (incoterms).
3	Pouvoir expliquer les différents types de transferts de risques et de propriété.
4	Qu'entend-on par transport multimodal et quelles sont les législations applicables ?
5	Savoir ce que signifient un certain nombre de notions relevant du jargon de l'assurance.
6	Pouvoir indiquer quels sont les documents les plus utilisés et ce qu'ils règlent.
7	Distinction entre les rôles des différents acteurs du monde du transport : transporteur, commissionnaire transporteur, commissionnaire expéditeur, agent des douanes, NVOCC...
2. Assurance de choses: transport pour compte propre	
8	Expliquer les différences entre les polices suivantes : police facultative/d'abonnement/de base.
9	Expliquer les différences entre les polices suivantes : stock&transit/exposition/police annuelle forfaitaire.
10	La police d'Anvers :pouvoir expliquer les 3 articles de la description de la couverture.
3. Assurance de responsabilité: transport pour compte de tiers	
11	Pouvoir expliquer ce qu'est le transport pour compte de tiers, ce que sont un contrat de transport et une lettre de voiture.
12	Pouvoir préciser quelles sont les parties qui interviennent dans le contrat.
13	Pouvoir indiquer et expliquer les principaux articles de la CMR, et démontrer l'importance de la CMR.
14	Pouvoir expliquer et commenter une police d'assurance CMR.
4. RC véhicules automoteurs	
15	Pouvoir expliquer la base de la RC et indiquer pour qui elle s'applique.
5. Règlement des sinistres en cas de transport de marchandises	
16	Pouvoir expliquer les procédures et les formalités lors de la fixation des dommages.
17	Pouvoir expliquer le rôle de l'expert et le déroulement de l'expertise.
18	Pouvoir expliquer la différence entre avarie particulière et avarie commune.
19	Connaître les procédures en cas de recours des assureurs subrogés contre le(s) transporteur(s) responsable(s).
20	Quel sont les délais de prescription par type de transport suivant la législation en vigueur ?